



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question au Gouvernement n° 3294

Texte de la question

POLITIQUE MARITIME

M. le président. La parole est à Mme Annick Girardin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Annick Girardin. Madame la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le 3 novembre 2009, je soulignais dans cet hémicycle le manque d'ambition de la politique maritime de la France et réclamaï la mise en place d'une véritable stratégie dans ce domaine. Depuis, et malgré le Grenelle de la mer et le Livre bleu, les acteurs économiques de ce secteur sont toujours en attente d'une " dynamique mer ", d'autant que, grâce à ses collectivités d'outre-mer, notre pays dispose du deuxième domaine maritime mondial.

Je le réaffirme aujourd'hui : la mer fournira à notre pays l'opportunité de se forger un grand destin économique, énergétique et scientifique. Aussi la France doit-elle impérativement se donner les moyens de relever ce grand défi du XXI^e siècle.

Or, au-delà des discours, nous n'avons pas constaté sur le terrain la traduction concrète d'une volonté de développer, d'exploiter et de valoriser l'ensemble des ressources liées à la mer. On ne sent pas le vrai défi que d'autres pays beaucoup plus actifs ont déjà commencé à relever. La France, en ce domaine, prend un retard considérable et les porteurs de projets se tournent déjà vers d'autres pays plus entreprenants.

Il est donc urgent d'agir, d'autant que certains territoires ultramarins sont en grande difficulté, à l'image de Saint-Pierre-et-Miquelon qui traverse une crise économique profonde et qui, pour retrouver une perspective économique viable, a besoin, avant tout, d'un bilan de ses atouts et d'un véritable inventaire de ses richesses maritimes.

Je ne vous parle pas uniquement de pêche traditionnelle, mais aussi de bactéries marines, de plancton, d'algues ou encore d'aquaculture et d'énergie marine. Tous ces domaines de recherche sont complémentaires et contribueraient à une solution globale, intégrée dans un processus de redémarrage économique pour l'archipel.

Saint-Pierre-et-Miquelon et l'ensemble des collectivités d'outre-mer doivent constituer des pôles de recherche, d'expérimentation et de développement des technologies qui participeront à la construction de l'avenir énergétique et économique de notre pays.

Madame la ministre, un pas important sépare le statut de détenteur du deuxième domaine maritime du monde et celui de deuxième puissance maritime mondiale. Votre gouvernement a-t-il l'ambition nécessaire pour franchir ce pas ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Madame la députée, la politique maritime constitue l'un des grands défis du XXI^e siècle. La France est une grande nation maritime qui s'ignore, avec le deuxième espace marin du monde, notamment grâce à ses collectivités d'outre-mer, et avec certains des plus beaux fleurons de l'industrie maritime mondiale en matière de nautisme, de construction navale, de transports mais aussi d'énergies marines renouvelables.

Le Grenelle de la mer, vous l'avez rappelé, a permis une prise de conscience, une mobilisation de tous les acteurs. Le discours du Président de la République au Havre, le 16 juillet 2009 a tracé les grands axes

stratégiques de cette politique maritime. Il s'agit d'une politique intégrée qui recouvre à la fois la surveillance de la qualité des eaux rejetées dans la mer, le développement industriel de la protection du littoral et, bien sûr, l'exploration des fonds marins.

La mer doit d'abord créer des emplois. Ainsi, un appel d'offres sur l'éolien *offshore* sera lancé par le Premier ministre dans les semaines à venir. On doit aussi compter les autoroutes de la mer, les efforts pour la construction navale. Nous investissons également dans la formation et la recherche avec la création de l'École nationale supérieure maritime où l'on réfléchit au navire du futur, aux énergies renouvelables marines. Ajoutons enfin la protection et la valorisation du patrimoine avec la création de six parcs marins dont deux en outre-mer d'ici à la fin 2012.

Cette politique s'applique partout, notamment outre mer. J'ai lancé une campagne d'exploration des fonds marins des eaux de Wallis-et-Futuna. Je vous annonce qu'une telle campagne sera également menée dans les eaux de Saint-Pierre-et-Miquelon. Nous commencerons dès l'année prochaine en établissant un inventaire, en définissant une délimitation et en dessinant une cartographie du plateau continental.

La mer crée d'ores et déjà des emplois et nous nous organisons pour qu'elle en crée toujours davantage.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3294

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mai 2011